



**ornithomedia.com**  
le web de l'ornithologie

## Observer les oiseaux dans les havres du Cotentin

<http://www.ornithomedia.com/magazine/observer-france/observer-oiseaux-dans-havres-cotentin-00283.html>

Le seul site français régulier d'hivernage de l'une des sous-espèces américaines de la bernache cravant.

31/01/2012 | Observer en France



Bernaches cravants à ventre pâle (*Branta bernicla hrota*) au premier plan et Huîtriers-pie (*Haematopus ostralegus*) au second plan sur la pointe d'Agon, havre de Regnéville (Manche), février 2009.

Photographie : Alain Livory

Sur la côte occidentale du Cotentin, dans le département de la Manche, se succèdent huit havres : Carteret, Portbail, Surville, Lessay, Geffosses, Blainville, Regnéville et La Vanlée. Il s'agit d'estuaires de superficie variable, fermés en partie par une flèche sableuse, où se découvrent à marée basse des bancs de sable, des vasières et des prés salés. Des massifs dunaires les bordent parfois le long de la côte.

Certains d'entre eux sont toutefois assez fortement urbanisés. Cet ensemble reste toutefois très attractif pour les oiseaux, essentiellement durant les migrations et en hiver : limicoles, mouettes et goélands et Anatidés y séjournent en nombre. Le havre de Regnéville est en particulier le seul site français à accueillir un hivernage régulier et important de la sous-espèce américaine (dite à ventre pâle) de la Bernache cravant.

Toutefois, les activités, d'extraction de sable, agricoles, de loisirs et l'urbanisation ont diminué les capacités d'accueil et de nidification de ces estuaires. Bruno Chevalier, du Groupe Ornithologique Normand (GONm), nous présente ces zones humides finalement peu connues.

Nous remercions aussi Alain Livory pour ses photos.



**ornithomedia.com**  
le web de l'ornithologie

## Abstract

On the western coast of the Cotentin peninsula, Normandy, lie eight estuaries or "havres" (havens) : Carteret, Portbail, Surville, Lessay, Geffosses, Blainville, Régneville and la Vanlée. They form landscapes of salt meadows and sandy banks flooded by the sea at high tide. They are more or less wild and urbanized. Brant Geese, Ringed Plovers, Ruddy Turnstones and Eurasian Oystercatchers stay there to winter. The Havre de Regnéville is the only regular wintering place for the Pale-bellied Brent Geese (*Branta bernicla hrota*) which come from Northern America and Greenland to winter here. These havens attract several species of ducks (Common Shelduck in particular), waders (Grey Plover, Ringed Plover, Dunlin, Curlew, Oystercatcher, Bar-tailed Godwit, etc), terns and gulls during migrations, but they are often disturbed by touristic activities.

Bruno Chevalier, from the Groupe Ornithologique Normand (GONm), presents us these places.

## I - Présentation générale des havres du Cotentin

### Introduction



Situation des havres du Cotentin (Manche).

Carte : Ornithomedia.com

La côte des havres, à l'ouest de la presqu'île du Cotentin dans le département de la Manche, présente globalement le faciès d'une côte basse adossée à des falaises mortes sur la bordure nord-orientale du massif armoricain.

Cette unité géographique est délimitée par deux promontoires paléozoïques (la pointe du Roc au sud et le cap de Carteret au nord), formant des reliefs limités par des falaises abruptes, prolongés par des écueils.

On dénombre huit havres : Berneville-Carteret, Portbail, Surville, Lessay, Geffosses, Blainville, Regnéville (La Sienne) et La Vanlée. Il s'agit d'estuaires plus ou moins vastes, en forme de "bec de perroquet" (fermés en partie par des flèches de sable), qui constituent une spécificité morphologique de la côte occidentale du Cotentin.

Les estuaires les plus remarquables (Regnéville, Lessay) couvrent des surfaces de plus d'un millier d'hectares, où la slikke (vasières) laisse place au schorre (prés salés) sur les parties les plus élevées.

Les prés salés sont pâturés par plus de 4 000 ovins. On y rencontre plusieurs espèces halophiles comme les salicornes.

L'importance du marnage (différence de hauteur d'eau en mètres entre la haute et la basse mer) découvre un vaste estran sableux qui constitue une richesse sur le plan sédimentologique et nutritionnel, fortement exploité par la conchyliculture : 50 % des huîtres et 90 % des moules produites en Normandie proviennent ainsi de ce secteur. Les massifs dunaires, d'importance moyenne, de forme parabolique ou longitudinale, bordent la côte. Les mielles (dunes cultivées) représentent 3000 hectares de cultures maraîchères, soit 35 % de la production normande.

Entre ces dunes et le bocage adjacent prennent place des marais arrière-littoraux et des prairies humides qui couvrent au total une surface de 480 hectares.



ornithomedia.com  
le web de l'ornithologie

## Les oiseaux hivernants



Situation des havres du Cotentin (Manche).

Carte : Ornithomedia.com

Les havres du Cotentin, grâce à leurs vastes vasières et zones sableuses découvertes à marée basse, constituent un ensemble très attractif pour les limicoles hivernants (15 661 individus comptés durant la saison 2010-2011), en particulier l'huître-pie (*Haematopus ostralegus*), le pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*), le tournepierre à collier (*Arenaria interpres*), le courlis cendré et le bécasseau sanderling (*Calidris alba*). D'autres espèces sont présentes mais avec des effectifs plus faibles, comme la barge rousse (*Limosa lapponica*), le chevalier gambette (*Tringa totanus*) ou le grand gravelot (*Charadrius hiaticula*). Les estuaires attirent aussi à cette période des anatidés (4966 sur la saison 2010-2011), essentiellement des tadornes de Belon (*Tadorna tadorna*) et des bernaches cravant (*Branta bernicla bernicla*) et à ventre pâle (*B. b. hrota*).

Le long de la côte, des canards marins sont visibles, essentiellement des macreuses noires (*Melanitta nigra*). L'eider à duvet (*Somateria molissima*) et le harle huppé (*Mergus serrator*) sont moins nombreux. Quelques dizaines de plongeurs et de grèbes stationnent également.

Près de 20 000 laridés (mouettes et goélands) ont été comptés en hivernage lors de la saison 2010-2011, très majoritairement des mouettes rieuses (*Larus ridibundus*), mais aussi des goélands cendrés (*Larus canus*), des goélands argentés (*Larus argentatus*), des mouettes mélanocéphales (*Larus melanocephalus*) et des goélands marins (*Larus marinus*). Les mouettes pygmées (*Larus minutus*) sont plus rares. Ces rassemblements attirent le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*).

On recherchera les passereaux nordiques dans les bosquets et les autres fourrés disséminés sur les massifs dunaires, prioritairement aux extrémités des "becs" (pointes) : la très rare alouette haussecol (*Eremophila alpestris*) s'observe parfois sur les herbus ras ou sur les pelouses dunaires, le bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*) sur la laisse de mer et le bruant lapon (*Calcarius lapponicus*) sur les prés salés. La rencontre avec un hibou des marais (*Asio flammeus*) est aléatoire dans le massif dunaire et en lisière des herbus, tandis que celle du Faucon émerillon (*Falco columbarius*) est beaucoup plus probable au-dessus des herbus dans la majorité des havres.

D'autres hivernants rares sont possibles comme le butor étoilé (*Botaurus stellaris*) ou la spatule blanche (*Platalea leucorodia*). Des espèces plus rares ont été observées : Corneille mantelée (*Corvus cornix*), harelde boréale (*Clangula hyemalis*), voire bernache à cou roux (*Branta ruficollis*).





Bernaches cavants à ventre pâle (*Branta bernicla hrota*), havre de Regnéville (Manche).  
Photographie : Bruno Chevalier



Massif dunaire près d'un havre du Cotentin (Manche).  
Photographie : Bruno Chevalier



Conchyliculture dans un havre du Cotentin (Manche).  
Photographie : Bruno Chevalier

### Durant les migrations

Les havres sont importants pour les oiseaux aquatiques au printemps et à la fin de l'été/ automne. Les limicoles sont les plus nombreux : 13618 oiseaux comptés au printemps durant la saison 2010-2011 et 8490 en automne. Le grand gravelot fait partie des espèces les mieux représentées. Une troupe de pluviers guignards (*Charadrius morinellus*) peut parfois s'arrêter en mai ou en août/septembre.

Des dizaines de hérons cendrés (*Ardea cinerea*), des spatules blanches, des centaines de canards de surface à la fin de l'hiver et notamment le Canard pilet (*Anas acuta*), des sternes caugek (*Thalasseus sandvicensis*), pierregarin (*Sterna hirundo*) et naine (*Sterna albifrons*) passent ou stationnent en nombre. Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) est un migrateur rare mais régulier.

La diversité des espèces déjà vues aux passages est impressionnante : chevalier à pattes jaunes (*Tringa flavipes*), bécasseau de Temminck (*Calidris temminckii*), phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*), phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*), marouette ponctuée (*Porzana porzana*), blongios nain (*Ixobrychus minutus*), crabier chevelu (*Ardeola ralloides*), ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), guifette leucoptère (*Chlidonias leucopterus*), sterne de Dougall (*Sterna dougallii*), phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*), pipit rousseline (*Anthus campestris*), pipit à gorge rousse (*Anthus cervinus*), bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), bruant fou (*Emberiza cia*), pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), coucou geai (*Clamator glandarius*), guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) (également nicheur occasionnel), merle à plastron (*Turdus torquatus*), pouillot à grands sourcils (*Phylloscopus inornatus*)...



La côte ouest de la Manche n'est pas un site favorable pour le "seawatch", les migrateurs passant nettement au large après avoir dépassé le cap de la Hague. Éventuellement, on choisira de se poster au cap de Carteret ou à la pointe du Roc (Granville), voire à la pointe de St-Germain-sur-Ay ou d'Agon-Coutainville, pour tenter de voir passer quelques fous, puffins et labbes.

Le long des côtes, le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*) est un estivant rare mais régulier..

### Les oiseaux nicheurs



Poussin de Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), havre du Cotentin (Manche).

Photographie : Bruno Chevalier

Le gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) se reproduit sur les hauts de plage : la côte des havres accueille près de 50 % des nicheurs normands ou encore de 7 à 8 % de la population nationale. Le grand gravelot s'y reproduit occasionnellement.

Le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) est un nicheur peu commun, avec de 12 à 25 couples produisant de 75 à 150 jeunes par an sur l'ensemble de la zone ; élevés très majoritairement dans les stations de lagunage. Quelques couples de canard souchet (*Anas clypeata*) et de sarcelle d'été (*Anas querquedula*) sont notés irrégulièrement.

L'aigrette garzette (*Egretta garzetta*) présente 2 colonies distribuées au nord et au sud de la zone, pour un total de 60 à 80 couples.

Les prés salés et les dunes accueillent plusieurs passereaux : l'alouette des champs (*Alauda arvensis*), le pipit farlouse (*Anthus pratensis*), la bergeronnette flavéole (*Motacilla flava flavissima*), le traquet pâtre, entre autres.

Les passereaux paludicoles sont peu communs : la panure à moustaches (*Panurus biarmicus*) et la locustelle luscinoïde (*Locustella luscinioides*) sont deux espèces rares, irrégulières, observées ces dernières années dans une roselière dont l'accès est interdit au public. Cependant, elles peuvent être recherchées dans celle bordant la route touristique à hauteur du havre de Lessay.

L'engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) niche dans les landes de Lessay et sur le massif dunaire de Pirou.

### Les protections actuelles

670 hectares appartiennent au Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres (CEL), et une réserve de chasse maritime de 185 hectares a été créée pour protéger le havre de Geffosses.

7 150 hectares ont été désignés en zones d'importance communautaire, dont 2158 hectares pour le havre de la Sienne (de Regnéville). 4 900 hectares ont été classés en Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type I (= espace homogène d'un point de vue écologique et qui abrite au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire), et 7050 hectares en ZNIEFF de type II (= grand ensemble naturel riche, ou peu modifié, qui offre des potentialités biologiques importantes).



## Les menaces et les mesures à proposer

Ces havres subissent des menaces diverses, et il est nécessaire de prendre des mesures :

- réglementer les activités nautiques et plus particulièrement la pratique du kitesurf, causes de dérangements croissants sur les reposoirs à marée haute ;
- mieux organiser le pâturage ovin sur les herbous, en limitant la charge à l'hectare, principalement en hiver;
- interdire les stabulations à ciel ouvert de bovins mis en hivernage sur le massif dunaire ;
- proscrire l'emploi de molécules antiparasitaires rémanentes dans les élevages ovins et bovins ;
- encourager dans le secteur maraîcher les méthodes d'irrigation et de traitement plus respectueuses ;
- limiter le nettoyage de la laisse de mer aux méthodes manuelles, et en dehors des périodes de reproduction du gravelot à collier interrompu;
- canaliser le flot humain toujours grandissant sur le secteur côtier en proposant à la fois des parcours balisés, des informations permettant de sensibiliser le public, de le faire adhérer aux recommandations en connaissance de cause, et en votant des arrêtés interdisant l'accès aux zones les plus sensibles.

## II - Où observer les oiseaux ?

### Découvrir les havres



Le havre de la Sienne.

Photographie : Bruno Chevalier

Les huit havres s'échelonnent le long de la côte ouest du Cotentin, entre Carteret au nord et Granville au sud. La départementale côtière D 650 permet de passer d'un site à l'autre. Carteret est situé à 38 kilomètres au sud-ouest de Cherbourg.

Il est possible d'appréhender l'ensemble de la zone en trois à quatre jours. Les meilleures périodes sont certainement l'hiver (décembre-février), et les périodes de migration (mai, août, septembre).

Pour observer dans de bonnes conditions, il convient de se placer deux heures avant et après la marée haute, lors de coefficients compris entre 65 et 85. Bruno Chevalier nous propose 40 bons points d'observation, que nous avons placés sur nos cartes ci-dessous. Vous aurez également le loisir de découvrir un patrimoine bâti qui ne manque pas d'intérêt dans les villes et les villages du secteur (Granville, Regnéville, Portbail, Carteret...). Enfin, les produits de la mer et autres produits locaux ne devraient pas vous laisser insensible ...



## Les secteurs les plus riches en hiver

Les huit havres peuvent être regroupés en six unités fonctionnelles dont l'importance pour l'hivernage des oiseaux peut être hiérarchisée ainsi :

- 1er - De Lingreville à la pointe d'Agon (havre de la Sienne) ;
- 2ème - De St-Georges-de-la-Rivière au cap de Carteret (havre de Barneville-Carteret);
- 3ème - De Bréville-sur-mer à Bricqueville-sur-mer (havre de la Vanlée) ;
- 4ème - Les havres de Blainville-sur-mer et de Geffosses ;
- 5ème - Les havres de Surville et de Portbail ;
- 6ème - De Pirou à Glatigny (havre de Lessay).

## Le havre de Regnéville (de la Sienne)



Points d'observation (jumelles) dans le havre de Regnéville.  
Carte : Ornithomedia d'après Bruno Chevalier.

Il s'agit du plus vaste havre de la côte ouest du Cotentin. Bien qu'exploité par l'homme depuis longtemps, il reste encore très attractif pour la faune et la flore. Il comprend des bancs sableux, des vasières (qui couvrent 870 hectares à marée basse) et des prés salés pâturés.

La conchyliculture et la mytiliculture sont des activités relativement récentes. Depuis la fin de l'extraction de la tanguie (=sédiment qui se dépose dans les zones de vasières littorales), la sédimentation du site s'est accélérée et la surface des prés salés s'est développée. Dans le fond du havre s'étendent désormais des roselières.

Le havre de Regnéville est un site ornithologique de valeur régionale et même nationale sous certains aspects. Au moins 207 espèces y ont été observées, alors que la pression d'observation est loin d'atteindre celle de la baie du Mont-Saint-Michel ou de l'estuaire de l'Orne.

Le gravelot à collier interrompu y concentre 20 % des couples de ce secteur, mais il souffre de la surfréquentation humaine, particulièrement l'extrême pointe de la flèche dunaise.. L'érosion marine fait régresser son milieu de prédilection, le haut de plage avec son cortège de plantes annuelles.

Le tadorne de Belon choisit quant à lui de s'établir dans les fourrés et les terriers de lapin.

Parmi les oiseaux les moins banals nichant en périphérie du havre, soit sur le haut schorre, soit dans les mielles, soit dans la lande à ajonc, on peut citer : la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), le



coucou gris (*Cuculus canorus*), l'alouette des champs, la bergeronnette flavéole, le pipit farlouse, le traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) ayant disparu.

Le havre de Regnéville est surtout connu pour son hivernage de quelques centaines de bernaches cravants d'origine sibérienne (race nominale *bernicla*) mais aussi pour son contingent important d'oiseaux nord-américains dits "à ventre pâle" (sous-espèce *hrota*). D'abord minoritaire, ce troupeau l'emporte désormais de beaucoup sur les sombres. C'est de très loin le premier site d'Europe continentale pour l'hivernage de cette sous-espèce. Ce sont maintenant plus de 1 000 individus qui passent ici la mauvaise saison. Elles stationnent surtout au centre du havre et sur l'herbu situé au N.E (voir carte). En décembre 2010, une bernache à cou roux a été vue parmi les bernaches cravants.



Reposoirs et zones d'alimentation dans le havre de la Sienne.  
En vert sombre, le schorre.

Carte : Ornithomedia d'après L. R. Lafond (IFREMER).

Parmi les hivernants qui fréquentent ce havre, on peut citer le plongeon catmarin (*Gavia arctica*) (quelques-uns côté mer), le grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) (5 à 10), le grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) (quelques dizaines), le héron cendré (quelques-uns), l'aigrette garzette (quelques dizaines), le tadorne de Belon (75 à 150), les canards de surface (rares), l'eider à duvet (surtout côté mer), la macreuse noire (des centaines, côté mer), le harle huppé (quelques-uns), l'huîtrier pie (nombreux), le grand gravelot (peu commun), le pluvier argenté (quelques centaines), le vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) (quelques centaines), la barge rousse (quelques dizaines à centaines), le bécasseau sanderling (un millier, en augmentation), le bécasseau variable (quelques centaines), le chevalier gambette (rare), le courlis cendré (*Numenius arquata*) (plusieurs dizaines à quelques centaines), le tournepierre à collier (des dizaines), des goélands (argenté, cendré, marin), la mouette rieuse (des milliers), la mouette mélanocéphale (des dizaines voire des centaines).

Le busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), le faucon pèlerin, le faucon émerillon et le hibou des marais sont rares mais réguliers en hiver. Ces trois derniers fréquentent souvent le grand herbu d'Agon-Coutainville pour chasser ou se reposer. Deux passereaux enfin hantent parfois les bancs de sable caillouteux de la flèche d'Agon, le bruant des neiges, et exceptionnellement, l'alouette haussecol.

Mais le havre de Regnéville est aussi une halte migratoire très importante, aussi bien au printemps qu'à la fin de l'été, pour les limicoles et les canards. Le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)





chasse sur les herbues et le balbuzard pêcheur parcourt les chenaux en quête de proies. Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) préfère l'affût au sommet des bancs de sable.

### Les havres de Barneville-Carteret, Portbail et de Surville



Points d'observation (jumelles) dans les havres de Barneville-Carteret, Portbail et de Surville  
Carte : Ornithomedia d'après Bruno Chevalier

Le havre de Carteret présente une forme allongée selon une direction nord-ouest - sud-est et mesure un peu plus de deux kilomètres de long. Sa superficie totale est de 94 hectares, dont 56 sont occupés par le schorre. Ce pré salé n'est pratiquement plus pâturé par les moutons depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et les influences anthropiques directes y sont réduites à la circulation des promeneurs et des chasseurs. Le fond du havre est barré par une digue supportant la route de Barneville-plage. Une ouverture munie de vannes permet au flot de pénétrer jusque dans la partie la plus interne au moment des grandes marées.

Ce havre, dont il ne subsiste plus comme entrée qu'un étroit chenal d'une centaine de mètres, est en voie d'actif comblement.

Le havre de Portbail est un petit (250 hectares) estuaire encadré par deux flèches sableuses. La flèche nord correspond aux dunes de Sainte-Marie et la flèche sud, aux dunes de Lindbergh, du nom du célèbre aviateur américain. Il est en fait divisé en deux parties séparées par le pont et la digue-route. La partie nord est presque entièrement couverte de prés salés. Sa flore est beaucoup plus riche et diversifiée.

Le havre de Surville est le plus petit estuaire sur la côte ouest du Cotentin : profond d'un kilomètre et ne dépassant guère 500 mètres de largeur, il ne couvre que 70 hectares. Il est presque totalement fermé par une flèche de sable orientée vers le nord. Cette flèche en progression repousse et accentue le méandre du chenal vers la rive opposée qui est très nettement érodée. Il a échappé à l'urbanisation et à la sur-fréquentation touristique. Il présente un intérêt particulier du fait de sa position centrale à l'intérieur d'un massif dunaire bien préservé. Bien que de faible superficie et fortement ensablé, il offre une succession caractéristique des milieux pionniers estuariens. Les prés salés n'occupent que 45% de la surface totale du havre.



C'est à Surville que le Conservatoire du littoral a procédé à sa toute première acquisition dans le département de la Manche en 1976. Les dunes, qui s'étendent assez profondément à l'intérieur du pays, ont été relativement bien épargnées par l'urbanisation et la culture maraichères. Certaines parcelles cultivées, acquises par le Conservatoire du littoral ont d'ores et déjà fait l'objet d'une reconversion en prairie naturelle.

## Le havre de La Vanlée



Points d'observation (jumelles) dans le havre de La Vanlée.  
Carte : Ornithomedia d'après Bruno Chevalier.

Derrière un cordon de dunes littorales s'étend un havre ensablé en partie transformé pour les activités agricoles, ostréicoles et touristiques : en 1964, 120 hectares ont été transformés en polders, en 1981, 11 hectares ont été aménagés en zone d'activités conchylicoles et en 1984, 13 hectares ont été consacrés à l'installation d'un village de vacances familiales.

Il s'étire sur cinq kilomètres du sud au nord. Tout le fond du havre (dans sa partie sud) est occupé par un herbu très plat, creusé de nombreuses mares, intensément pâturé par les moutons. La végétation y présente un aspect de pelouse rase. Les apports d'eau douce, très faibles, sont le fait d'un minuscule fleuve inter-dunaire venant du sud.

Pour démarrer votre découverte, vous pouvez vous arrêter au niveau de l'aire de stationnement des bergeries. Dirigez-vous alors vers le "Bout du Monde" et observez sur le trajet les migrateurs (traquets, rapaces, peut-être pluvier guignard). Au niveau du Bout du Monde, observez les limicoles de passage. En hiver, le bruant des neiges, voire l'alouette haussecol, sont possibles. Au retour, revenez par l'herbu où vous verrez des pipits, des bergeronnettes et des alouettes. En hiver, le faucon pèlerin, l'émerillon ou le hibou des marais seront peut-être noté en chasse.

En hiver, le long de la côte, observez en mer les canards marins, les limicoles, les plongeurs, les alcidés ...

Attention où vous marchez entre la mi-avril et la fin juillet pour ne pas déranger la nidification du gravelot à collier interrompu (côté mer, entre la laisse de haute mer et le pied de la dune).



## Les havres de Lessay et de Geffosses

Malgré son étendue relativement grande (580 hectares), le havre de Lessay (ou de Saint- Germain) est en voie de colmatage et la superficie non occupée par les herbues a tendance à se réduire, un phénomène encore accéléré par les poldérisations successives qui ont interdit toute influence marine au-delà de la route départementale 650 depuis 1973, où 100 nouveaux hectares furent aménagés.

La progression moyenne des prés salés au milieu du havre a été de dix mètres par an durant cette période. Les prés salés sont drainé par de profonds chenaux. De vastes zones sableuses se découvrent à marée basse, et des massifs dunaires bordent le havre.



Points d'observation (jumelles) dans les havres de Lessay et de Geffosses.

Carte : Ornithomedia d'après Bruno Chevalier

La réserve de chasse maritime du havre de Geffosses s'étend sur 185 hectares répartis sur les communes de Geffosses et d'Anneville-sur-Mer. C'est un site d'accueil important pour les oiseaux d'eau en migration, en hivernage ou encore en période de reproduction. Depuis 1987, divers aménagements ont été réalisés afin d'optimiser tant l'accueil des oiseaux que du public.

## Le Groupe Ornithologique Normand (GONm)

Le Groupe Ornithologique Normand (GONm) est né en 1972. C'est une association gérée au titre de la loi de juillet 1976 relative à la protection de la nature et reconnue d'utilité publique en 1991. L'association compte près de 1 000 adhérents et 11 salariés à temps plein répartis sur l'ensemble des départements hauts et bas-normands.

La base de ses activités est avant tout d'enquêter, d'étudier, de publier et de communiquer dans le but de protéger. Outre les actions menées à son initiative, le GONm intervient à la demande des administrations et organismes assimilés, des parcs naturels régionaux, des collectivités publiques, de bureaux d'études, des universités normandes et d'entreprises privées, pour la réalisation de suivis patrimoniaux, d'inventaires, d'études d'impacts, l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion ...



L'association gère également 38 réserves dont les plus prestigieuses dans la Manche sont Chausey, Saint-Marcouf et Vauville, auxquelles s'ajoutent une centaine de refuges de dimensions plus modestes, et 200 hectares de prairies humides en propriété, situées essentiellement au cœur des marais du Cotentin et du Bessin. Enfin, le GONm c'est aussi 600 animations et stages par an qui accueillent plus de 8 000 participants.

Concernant la côte des havres, le Groupe ornithologique normand mène ici depuis plus de 40 ans des suivis permanents, des études et des enquêtes plus ponctuelles. Son fichier compte plus de 70 000 données sur 288 espèces d'oiseaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter son site web : <http://gonm.org>.

### Ouvrages recommandés

- Le guide Ornitho de *Killian Mullarney*
- Tour du Cotentin de *FFRP (2011)*
- Le Petit Futé Manche de *Dominique Auzias (2007)*

### Sources

- Debut G. coordinateur (2009). Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005. Le Cormoran, 17 (1-2) : 448 pages. En vente au siège du GONm (téléphone : 02 31 43 52 56)
- GONm (2004). Atlas des oiseaux de Normandie en hiver. Le Cormoran, 13 : 232 pages
- Chevalier B (2011). Actualisation des données ornithologiques de la ZPS « havre de la Sienne », 85 p.
- L.R. Lafond (1986). Étude des havres du Cotentin. IFREMER. Laboratoire de géomorphologie. <http://archimer.ifremer.fr/doc/00047/15848/13251.pdf>
- Le petit manchot (2011). Les havres de la Manche. [www.le-petit-manchot.fr/les-cahiers-de-vacances-2011/11-les-havres-de-la-manche/](http://www.le-petit-manchot.fr/les-cahiers-de-vacances-2011/11-les-havres-de-la-manche/)

